

## ACTUALITES AU CENTRE D'ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION DU DIACONAT

A partir de mars 2025, le Centre d'AMP du DIACONAT sera équipé du système RI-Witness, pour renforcer la maîtrise du contrôle de l'identité à chaque étape critique du parcours en AMP (prélèvement de sperme, prélèvement d'ovocytes, préparation des gamètes, suivi et transfert des embryons...). Ce système est recommandé par les instances, mais n'est pas pris en charge par la sécurité sociale. Vous serez informés en consultation du tarif en vigueur.

### La carte d'identité RI-Witness, comment ça marche ?



1 Chaque patient reçoit une carte d'identité/un code personnel unique.

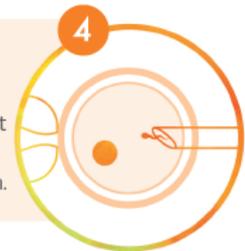


2 Des puces contenant le code personnel unique du patient sont fixées à tous les récipients contenant les prélèvements de celui-ci.

3 Chaque poste de travail du laboratoire détecte les signaux sans fil émis par ces puces. Ils sont identifiés, suivis et consignés à chaque étape de la procédure de reproduction médicalement assistée.



4 RI Witness confirme l'identité des prélèvements et permet aux embryologistes de procéder à l'insémination.



5 Dans l'éventualité improbable où les prélèvements ne correspondraient pas, le système alerte l'embryologiste, interrompt la procédure et permet de prévenir des erreurs potentielles.



6 Avant le transfert d'embryons, la carte d'identité de la patiente est comparée automatiquement à la puce de la boîte de Petri contenant les embryons.



Veuillez scanner ce code QR pour en savoir plus